

Communiqué de presse  
23 mars 2012

## Conseil général : l'accessibilité au collège Paul-Claudé de Wassy récompensée

Dans le cadre de son action pour la valorisation des initiatives les plus remarquables en matière d'accessibilité pour tous à la Cité, **le ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement vient de retenir le collège Paul-Claudé à Wassy pour la qualité de la réhabilitation et du traitement apporté aux handicaps moteur et visuel par le conseil général de la Haute-Marne.**

L'établissement scolaire figure parmi les 167 réalisations départementales sélectionnées au plan national afin de figurer au sein du centre de ressource en matière d'accessibilité sur le site Internet de l'Observatoire interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle.

**Le conseil général de la Haute-Marne mène depuis 2000 une importante politique de construction et de rénovation des collèges publics dans laquelle la prise en compte des handicaps est un élément important tout comme la qualité environnementale et les économies d'énergie.**

**Le collège Paul-Claudé a bénéficié d'une réhabilitation sur la période 2009-2010 pour un coût total de 14,4 M€.**

La réflexion sur le handicap a bien sûr porté sur l'ensemble des questions liées à l'accessibilité des élèves et des professeurs dans un bâtiment destiné à l'enseignement. Elle a également porté sur l'accueil des parents d'élèves. Tous les espaces ouverts au public sont en mesure de répondre à des handicaps plus ou moins complexes.

**Le conseil général de la Haute-Marne a fait de l'accessibilité aux bâtiments publics une priorité.**

### Contacts presse :

Conseil général de la Haute-Marne  
Eliane Ferlay – Tél : 03 25 32 88 05 – Courriel : [eliane.ferlay@haute-marne.fr](mailto:eliane.ferlay@haute-marne.fr)  
Site internet : [www.haute-marne.fr](http://www.haute-marne.fr)